



## Compte rendu de la réunion du Comité d'orientation national de la santé et de la sécurité au travail (CONSST) du 24 octobre 2013

159, promenade Cleopatra, Ottawa (Ontario)  
Salle de conférence 207

### REPRÉSENTANT(E)S DES EMPLOYÉ(E)S

#### IPFPC

- Ayman Soryal (coprésident)
- Terry Petrow
- Zeljko Ruzicic

#### AFPC

- Bob Kingston (coprésident)
- Marlene O'Neil
- John Langs
- José Evangelho

#### Secrétaire

- Sharon Drolet

### REPRÉSENTANT(E)S DE L'EMPLOYEUR

- Brenda Dagenais en remplacement de Gérard Étienne (coprésidente)
- Stephen Norman
- Nancy Fahey (pour Wendy Bray)
- Theresa Iuliano (avant-midi seulement)
- Liz Foster
- Jennifer Corley

### Absents

- Gérard Etienne
- Wendy Bray

### Invités

- Kerry Piccolotto

- 
1. Mot de bienvenue du président
  2. Examen et approbation de l'ordre du jour
  3. Examen et adoption du compte rendu de la réunion du 11 juillet 2013
  4. Signature du compte rendu de la dernière réunion, le 11 juillet 2013
  5. Examen des mesures de suivi découlant de la réunion du 11 juillet 2013
  6. Points permanents
  7. Affaires nouvelles
  8. Tour de table
-

## **1. Mot de bienvenue de la coprésidente**

Brenda Dagenais a souhaité la bienvenue aux participants au nom de Gérard Étienne et présente Kerry Piccolotto à titre d'observatrice et de nouveau membre de l'équipe de santé et sécurité au travail (SST) de l'Agence. Elle informe aussi les membres qu'en raison d'une séance de réflexion spéciale du Comité de la haute direction (CHD), certains des représentants de l'employeur arriveront un peu plus tard dans la matinée. Mme Dagenais explique que c'est la raison pour laquelle Gérard Étienne est absent aujourd'hui et qu'elle présidera la réunion à sa place.

## **2. Révision et approbation de l'ordre du jour**

Si le temps le permet, Marlene O'Neil aimerait que le Comité discute aussi des analyses des exigences physiques (AEP) et des analyses du risque professionnel (ARP).

Terry Petrow aimerait aborder la question des statistiques sur les accidents de véhicules.

Bob Kingston s'oppose à ce que le point relatif au programme de soutien de pair à pair soit inclus à l'ordre du jour comme mise à jour et insiste pour que ce point soit retiré de l'ordre du jour ou modifié pour refléter les discussions des coprésidents. Il était entendu que ce point devait être présenté en vue d'une discussion initiale et non pas de faire l'objet d'une mise à jour sur un programme dont le Comité n'a jamais discuté.

## **3. Révision et adoption du compte rendu de la réunion du 11 juillet 2013**

Le compte rendu fut approuvé.

Ayman Soryal demande que la version anglaise des comptes rendus soit distribuée aux membres et par l'entremise de la gouvernance en matière de SST une fois approuvée par les coprésidents. Les membres conviennent que le compte rendu devrait être distribué au plus tard un mois après la réunion. La traduction du compte rendu devrait suivre dans les deux semaines suivant la diffusion de la version anglaise.

## **4. Signature du compte rendu de la dernière réunion du 11 juillet 2013**

Le compte rendu de la réunion du 11 juillet 2013 fut signé par les coprésidents de l'AFPC et de l'IPFPC.

## **5. Révision des mesures de suivi découlant de la réunion du 11 juillet 2013**

### **a) Programme de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail**

Brenda Dagenais a informé les membres que la politique sur la prévention de la violence a été distribuée aux employés le 23 octobre 2013, de même que la Foire aux questions et un ordinogramme afin d'aider les gestionnaires et les employés. Le Comité en examine le contenu.

#### **Mesure de suivi :**

- **SST et Prévention** se chargera d'afficher les documents suivants : la politique, la Foire aux questions et l'ordinogramme sur le site Merlin le plus tôt possible.

## b) Agents principaux d'immeubles

La liste à jour des agents principaux est distribuée aux membres. Nancy Fahey accepte d'envoyer la liste par voie électronique. Des questions et des observations sont soulevées.

- Où sera-t-elle affichée?
- Il manque des renseignements, c.-à-d. il faudrait inclure les numéros de téléphone et les adresses de courrier électronique.
- Il faudrait établir la définition d'« agent principal » et faire un renvoi au Code en précisant l'importance du rôle de l'« agent principal ».

**Mesure de suivi : fait**

## c) Nominations aux comités de SST

Bob Kingston propose deux changements mineurs. Le formulaire a été distribué de nouveau aux membres, qui devront faire part de leurs commentaires au plus tard le 31 octobre 2013. On suggère que le document « une journée dans la vie de », de même que le calendrier, soient annexés au formulaire avec les instructions. Inclure également une liste de « distribution » au bas de la page pour s'assurer que les personnes et les comités concernés puisse recevoir le formulaire.

**Mesures de suivi**

- **Marlene O'Neil et Owen Bale** mettront à jour le formulaire à partir des commentaires présentés et intégreront les observations finales reçues d'ici le 31 octobre 2013, s'il y a lieu.

## d) Examen de la proposition d'évaluer les risques possibles de l'inspection de navires

Le rapport a été reçu. Des discussions ont eu lieu avec les conseillers en SST des centres opérationnels et le groupe de travail. Un consensus a été atteint. La prochaine étape consiste à faire part de nos recommandations à l'industrie. La « directive » préalable à l'entrée sera mise à jour en tenant compte des résultats.

- **État : Dossier clos**

## e) Bien-être des employés et changement organisationnel

Rien à signaler pour le moment.

**Mesures de suivi**

- **Brenda Dagenais** transmettra des commentaires à Marlene O'Neil avant la prochaine réunion.
- **Marlene O'Neil** fera le point à la prochaine réunion.

## f) Utilisation du formaldéhyde

À la suite des renseignements obtenus sur l'inventaire auprès des centres opérationnels, le Comité est d'avis qu'il n'y a pas de véritable uniformité et qu'il existe différentes méthodes d'utilisation à l'échelle du pays. Il convient de noter que même si le Comité parle de formaldéhyde, le produit en question est, en réalité, de la formaline neutre à 10 %.

**Mesures de suivi**

- **Ayman Soryal et Jennifer Corley** élaborons une ligne directrice nationale et la présentera au Comité à la prochaine réunion.

## g) Évaluations ergonomiques individuelles et comités de chantiers

Parce qu'il n'existe pas de dépôt central et qu'étant donné l'absence d'uniformité quant à l'endroit où les rapports ergonomiques aboutissent, Marlene O'Neil a insisté sur le fait qu'il est crucial pour l'Agence de conserver les rapports dans les dossiers des RH ou du personnel. Par conséquent, puisqu'il faut conserver les rapports pendant 10 ans, il est peut-être dans l'intérêt de l'Agence de trouver une stratégie pour les conserver.

### Mesures de suivi

- **Marlene O'Neil, Jennifer Corley, Sharon Drolet, Stephen Norman et Kerry Piccolotto** élaboreront un plan et feront rapport à cet égard.

## 6. Points permanents

### a) Programme d'aide aux employés

Sharon Drolet a fait une mise à jour pour le comité. Des commentaires ont été transmis par le Comité d'orientation, les comités de SST, l'équipe du PGI, le sous-comité national de SST et les Approvisionnement. Le ministère des Ressources naturelles (RNCan) a envoyé une copie de son énoncé des travaux.

### Mesures de suivi

- **SST et Prévention** surveillera l'état d'avancement de l'énoncé des travaux auprès des Approvisionnement et informera le Comité de tout retard, le cas échéant.
- **SST et Prévention**, en collaboration avec le sous-comité national de SST, déterminera les critères d'évaluation recommandés.

### b) Programme de services de santé

Pamela Tapley a présenté un aperçu du Programme des services de santé, 18 mois après sa mise en œuvre. Elle a aussi fourni des statistiques.

**Mesure de suivi** : Aucun. En cours.

### c) Formations obligatoires de l'ACIA en matière de SST

Nancy Fahey signale qu'elle n'était pas au courant que le module d'apprentissage en ligne du Programme de prévention des risques (PPR) auquel on peut accéder par le biais de Mon Dossier est « obligatoire » pour tous les employés. Elle mentionne aussi que le lien disponible sur Merlin est rompu. Le Comité a eu de bonnes discussions et a élaboré des stratégies quant à la meilleure façon de mobiliser les gestionnaires et aux meilleurs moyens que nous pouvons prendre pour faire savoir à tous les employés que la formation est obligatoire.

Voir la section du présent compte rendu à la rubrique « Affaires nouvelles - C) Prévention de la violence en milieu de travail – Formation des personnes compétentes ».

### Mesures de suivi

- **SST et Prévention** communiquera avec la Division de l'apprentissage afin de réparer le lien disponible sur Merlin.
- Le **CONSST** examinera ou dressera un plan de communication concernant la formation obligatoire à la prochaine réunion.

### d) Projet de gestion des limitations fonctionnelles

Le rapport final découlant de l'évaluation de la gestion de l'incapacité menée par Travail Canada le 10 septembre 2013 auprès de divers intervenants devrait être publié la semaine prochaine ou la suivante. Marlene O'Neil mentionne que cette grande démarche a été positive et bien accueillie.

**Mesure de suivi** : le rapport fera l'objet d'un examen, et **Brenda Dagenais** fera rapport à cet égard à la prochaine réunion.

## e) Cadre de référence du CONSST

Après avoir examiné quelques-unes des préoccupations des membres du Comité, les participants conviennent d'inclure la diffusion des comptes rendus en temps opportun et de distribuer ces comptes rendus aux coprésidents pour examen dans les trois semaines suivant la réunion.

### Mesures de suivi

- **SST et Prévention** intégrera les modifications proposées et demandera aux coprésidents de signer le mandat.

## f) Les cinq priorités du CONSST - La présentation au CHD de juillet 2012

Jennifer Corley fait le point sur la réunion en personne de SST qui a eu lieu en septembre dernier à Montréal.

L'été dernier, les coprésidents ont présenté au CHD les cinq priorités du CONSST. Afin d'évaluer les progrès réalisés au cours de la dernière année, Jennifer Corley mettra à jour le plan de travail initial et le distribuera aux membres du Comité d'ici à la fin novembre aux fins d'examen complémentaire.

### Mesures de suivi

- **SST et Prévention** enverra le nouveau plan de travail aux membres du CONSST d'ici le 30 novembre.
- Les **membres du Comité d'orientation** feront part de leurs commentaires dans les deux semaines suivant la date de distribution.

## g) Stratégie sur la santé mentale - Projet pilote pair à pair

Point reporté.

### Mesure de suivi

- Les **coprésidents** discuteront plus à fond de cette question et feront rapport en janvier.

## h) Programme de prévention des risques (PPR)

La norme se trouve entre les mains du vice-président, Ressources humaines aux fins d'approbation. Une fois que le document sera signé, il sera affiché sur Merlin.

**État : Dossier clos.**

## i) Prévention de la violence en milieu de travail - Personnes compétentes

Jennifer Corley a présenté un exposé intitulé « stratégie de formation nationale en SST ». Les renseignements fournis portaient notamment sur les choix de cours offerts aux « personnes compétentes », qui est accessible par l'entremise du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (cchst.ca). Pour qu'une formation puisse être offerte, elle doit être approuvée par le Comité des ressources humaines et de la gestion intégrée (CRHGI). Par conséquent, un exposé sera présenté au CRHGI en novembre ou au début décembre.

### Mesures de suivi

- **SST et Prévention** présentera un rapport à cet égard en janvier.

## j) Politique sur la prévention de la violence en milieu de travail

Bob Kingston a toujours des réserves concernant la politique de l'Agence en déclarant que selon lui, elle ne respecte pas plusieurs des exigences de la réglementation, y compris le fait que le Comité d'orientation ne peut donner son avis.

Brenda Dagenais mentionne qu'elle a examiné les préoccupations de Bob, que l'interprétation de la réglementation faite par l'employeur est différente et que la politique ne sera pas modifiée davantage pour le moment. Diverses causes soumises actuellement au tribunal de SST permettront de clarifier toute différence juridique et la *politique évoluera en conséquence*.

Bob demande aussi de consulter la jurisprudence à laquelle la Direction a fait référence plus tôt dans le but de comprendre sa position sur la politique et aimerait recevoir des exemplaires des orientations connexes reçues des agents de la santé et de la sécurité.

Marlene O'Neil fait le point sur le document traitant de violence familiale qu'elle a présentée à la réunion de juillet. Elle a eu l'occasion de consulter les coprésidents, mais elle a encore besoin d'un peu de temps complété ses recherches.

#### **Mesures de suivi**

- **Marlene O'Neil** prendra le temps d'élaborer un plan de consultation provisoire que l'on pourra inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine téléconférence des coprésidents.
- **Marlene O'Neil** fera le point à la prochaine réunion.

### **k) Le point sur les comptes rendus du CONSST sur Merlin**

Tous les comptes rendus des réunions du CONSST seront affichés sur Merlin d'ici le 15 décembre 2013.

#### **Mesure de suivi**

- **SST et Prévention** se chargera d'afficher les anciens comptes rendus des réunions dès que l'on aura vérifié l'exactitude des versions traduites en français.

## **7. Nouveaux points**

### **Note d'information : défibrillateurs externes automatisés (DEA)**

La question des défibrillateurs externes automatisés a fait l'objet de nombreux débats depuis les dernières années. À l'heure actuelle, il n'existe aucune norme à cet égard à la fonction publique, et cette situation a créé quelques incohérences et de la confusion dans de nombreuses institutions fédérales. Par exemple, la Direction générale des sciences a un programme de DEA dans les laboratoires, mais nulle part ailleurs à l'Agence nous ne disposons d'un tel programme à moins de partager des locaux avec un ministère qui a mis en place ce programme. Jose Evangelho et John Langs font observer que le milieu de travail vieillit et que l'Agence doit évoluer au fil du temps et que les AED pourraient faire identifier aux premiers intervenants ce qu'ils doivent faire et nous devrions encourager les employés de s'en servir ou ils se trouvent. Marlene fait savoir que le Conseil national mixte propose d'effectuer une étude de faisabilité en marge de l'évaluation visant à déterminer si un programme de DEA est approprié pour un milieu de travail et si le temps est opportun pour mener une étude nationale. Liz Foster, des Opérations, reconnaît que des personnes auront besoin de peu de formation, mais l'organisation doit déterminer s'il s'agit de l'utilisation optimale des fonds. Il faudra obtenir plus d'informations pour prendre une décision éclairée avant d'aller de l'avant. Nancy Fahey, Direction générale de la gestion intégrée propose que l'on se penche sur les raisons à l'origine de la décision de la Direction générale des sciences d'acheter les unités et de mettre en œuvre un programme.

#### **Mesures de suivi**

- **SST et Prévention** rassemblera les informations recueillies afin de déterminer si nous allons de l'avant avec l'étude de faisabilité.
- **SST et Prévention** répondra au centre opérationnel de l'Atlantique.

### **Note d'information : tuberculose**

Des employés du Québec et du Manitoba se disent préoccupés par le risque de transmission de la tuberculose des animaux aux humains, à la suite d'un article diffusé dans les médias. Les membres du Comité se demandent s'il serait utile d'évaluer le risque pour les employés en réalisant une analyse du risque professionnel (ARP). Cependant, il faudrait établir clairement les paramètres avant d'entreprendre les travaux. Afin de mieux comprendre la question, on propose de faire appel aux spécialistes de la tuberculose à l'interne pour avoir une idée du risque associé à la maladie et pour confirmer ou déterminer les mesures de sécurité requises. Par conséquent, un petit groupe de travail composé d'intervenants de Santé des animaux de la Direction générale des politiques et des programmes (DGPP), de représentants de SST et prévention, des Opérations (Liz Foster) et d'un conseiller en SST du centre opérationnel, sera mis sur pied en vue d'examiner la question plus en détail.

### Mesures de suivi

- Les membres du groupe de travail seront désignés et se rencontreront avant la prochaine réunion.
- **Brenda Dagenais** informera Theresa Iuliano et l'invitera à communiquer avec Ayman Soryal pour poursuivre la discussion.

## Note d'information : sulfure d'hydrogène (H2S)

Il se pourrait que le sulfure d'hydrogène, qui pourrait occasionner des problèmes respiratoires et neurologiques, pose un risque pour la santé des employés. Au cours des derniers mois, des employés des centres opérationnels de l'Ouest, du Québec et de l'Ontario ont soulevé des questions à cet égard. Par conséquent, on convient de la nécessité d'examiner l'ARP et d'adopter une nouvelle approche nationale quant à la façon dont nous évaluons ce risque. Il est proposé de créer un groupe de travail chargé d'évaluer les trois sites les plus importants de l'organisation et de mener une ARP dans chaque site. Lorsque les analyses seront terminées, une évaluation nationale qui serait globale pourrait être créée.

### Mesure de suivi

- **Bob Kingston** dirigera le groupe de travail avec Ayman Soryal, Jose Evangelho, Liz Foster, de même qu'un représentant en matière de SST de chaque comité de SST et de prévention et d'un centre opérationnel (à déterminer).

## Note d'information : Produits parfumés en milieu de travail

La sensibilité aux produits parfumés constitue un problème en milieu de travail comme jamais auparavant. En tant qu'employeur, nous devons sensibiliser les employés afin qu'ils prennent conscience des effets que les « produits parfumés » peuvent avoir sur les personnes dans leur milieu de travail. De nombreux secteurs ont leur propre campagne de sensibilisation, alors il serait indiqué et opportun d'élaborer une stratégie nationale pour sensibiliser les employés à la question des produits parfumés en milieu de travail. Un grand nombre d'organisations disposent déjà d'outils et de politiques que les employés peuvent utiliser. Le Comité est d'avis que nous devrions examiner cette question importante plus en détail.

### Mesures de suivi

- **SST et Prévention** recueillera les observations formulées au sujet de l'ébauche de la politique sur les produits parfumés en milieu de travail qui a été distribuée.
- **SST et Prévention** élaborera une stratégie de communication et la présentera à la prochaine réunion.

## 8. Tour de table

Bob Kingston enverra les processus nationaux d'ARP à Jennifer Corley, qui les acheminera aux membres du groupe de travail.

Marlene O'Neil soulève la question des analyses des exigences physiques (AEP) et mentionne que les comités locaux de santé et sécurité au travail doivent participer. Cet élément devrait être intégré dans la nouvelle formation destinée aux gestionnaires et aux superviseurs. Il faudrait aussi rappeler de consulter SST pour mener ces types d'évaluations.

Ayman Soryal souligne que nous devons clore la boucle entourant les questions sur le sujet des femmes enceintes en milieu de travail au Québec.

Le Comité d'orientation doit aller de l'avant. Par conséquent, les points inscrits à l'ordre du jour ne devraient pas y être pendant plus d'un an. Les points soulevés auprès du Comité devraient être réglés dans un délai de trois à six mois.

**La prochaine réunion aura lieu le 23 janvier 2014.**

Date : \_\_\_\_\_

Employé - coprésident

Date : \_\_\_\_\_

Employé - coprésident

Date : \_\_\_\_\_

Employeur - coprésident

\_\_\_\_\_  
**Bob Kingston (AFPC)**

\_\_\_\_\_  
**Ayman Soryal (IPFPC)**

\_\_\_\_\_  
**Gérard Étienne (ACIA)**